



CLARPA

RAPPORT D'ACTIVITE



2022

Siège

14 rue François Tanguy Prigent
BP 40091
56892 Saint Avé Cédex
Tél : 02 97 54 12 64
Courriel : contact@clarpa.fr
Site : www.clarpa.fr

Francine DESBAN
Présidente
Romain AUBRON
Directeur général
Elodie LOTHORÉ
Directrice adjointe

SOMMAIRE

I. LA VIE STATUTAIRE

- 1) La gouvernance
- 2) L'équipe de salariés

II. LE SOUTIEN AU RESEAU DES CLUBS DE RETRAITES

III. LA PREVENTION

IV. L'HABITAT INCLUSIF

- 1) La mise en place du Projet de Vie Sociale et Partagée
- 2) La reprise de Domicile partagé en portage CLARPA
- 3) Les projets d'habitat inclusif à venir

V. LA COMPTABILITE DES DOMICILES PARTAGES

VI. LES FAITS MARQUANTS

VII. LES REPRESENTANTS DES USAGERS ET DES ORGANISMES

VIII. LES ORIENTATIONS 2023

I. LA VIE STATUTAIRE

1) La gouvernance

Le Bureau

Les membres du bureau se sont réunis 13 fois au cours de l'année pour travailler sur la gestion de l'association avec la direction.



Le Conseil d'Administration



Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis 5 fois au cours de l'année : en janvier, mai, juin et octobre ainsi que le 15 juin pour l'assemblée générale annuelle. Les nouveaux membres ont participé à la journée des nouveaux administrateurs le 8 septembre organisée par la direction.

Collège 1	Collège 2	Collège 3
<input type="checkbox"/> Associations et clubs de retraités <input type="checkbox"/> 5 membres	<input type="checkbox"/> Personnes physiques <input type="checkbox"/> 8 membres	<input type="checkbox"/> Personnes morales <input type="checkbox"/> 1 membre

L'assemblée générale

Elle s'est déroulée le mercredi 15 juin à RIEUX. Le rapport d'activité et les documents annexes ont été expédiés à tous les adhérents.

Sept résolutions ont été soumises à l'approbation des participants.

- Le rapport moral 2022 de la présidente Francine Desban approuvé à 95%
- Le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juin 2021 approuvé à 99%
- Le rapport d'activité 2021 approuvé à 100% et les orientations 2022 approuvées à 100%
- Le rapport financier 2021 et le rapport du CAC approuvés à 98%
- La cotisation 2023 approuvée à 100%
- Le budget prévisionnel 2022 approuvé à 100%
- Le renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Pour le Collège 1

Madame Thérèse Riffault, se représente, elle est élue avec 69% des voix.

Monsieur Amuzzoni se représente et, est réélu avec 67% des voix.

Pour le collège 2 :

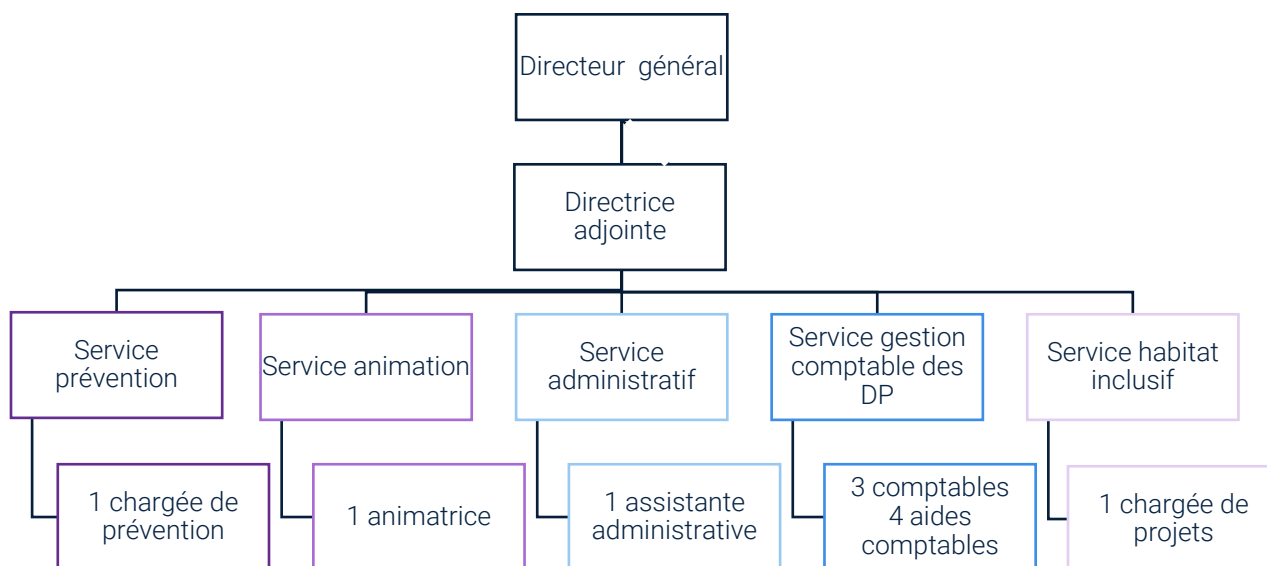
Madame René Chevalier, se présente, elle est élue avec 70% des voix.

Messieurs Maurice Furic, André Garel, Yannick Hoche, Jean Luc Le Guénic et Daniel Pannier se présentent, ils sont élus avec 70 à 85% des voix.

Pour le collège 3 :

Joël Haguette, représentant FA56, se représente, il est élu avec 70% des voix.

2) L'équipe de salariés au 31/12/2022



3 créations de postes sur l'année.

Janvier 2022 : Directrice adjointe

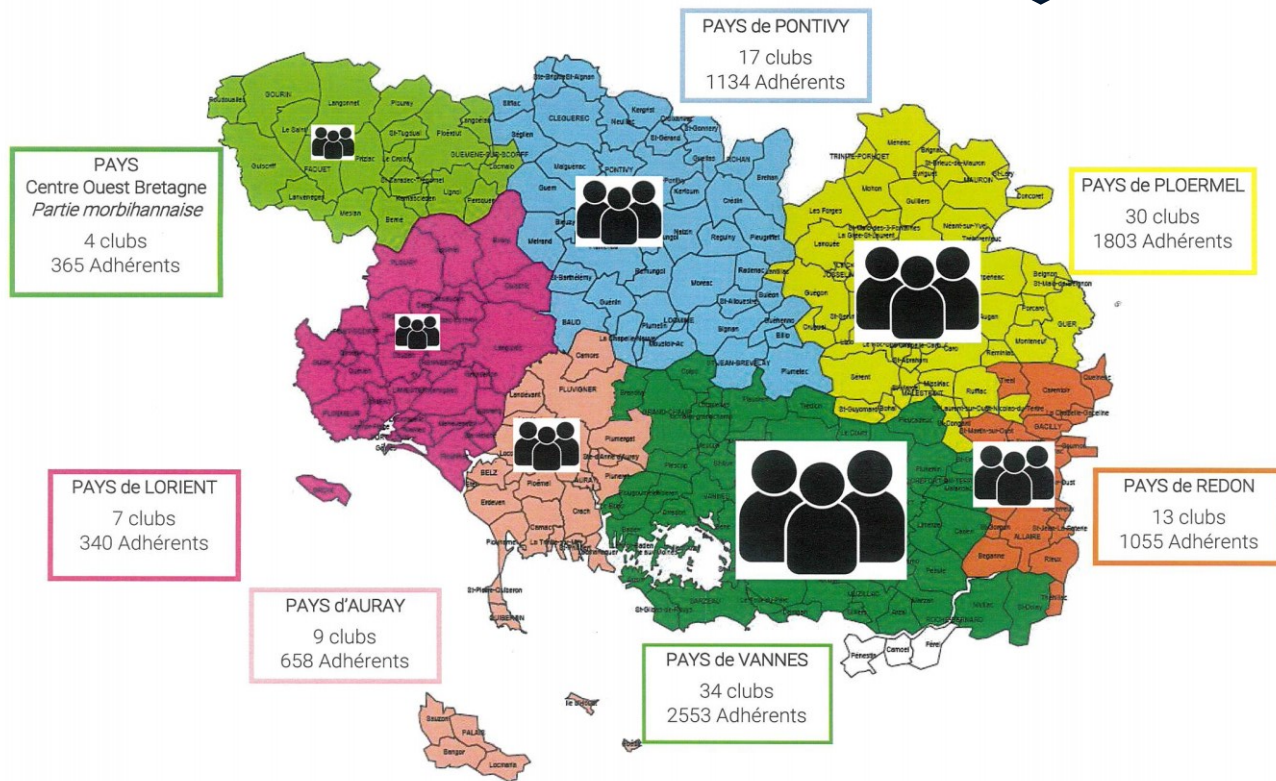
Avril 2022 : Aide comptable

Novembre 2022 : Chargée de projets habitat inclusif

II. LE SOUTIEN AU RESEAU DES CLUBS DE RETRAITES

114 associations

7908 adhérents



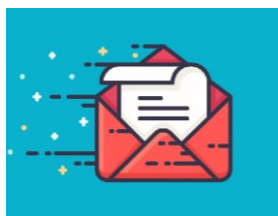
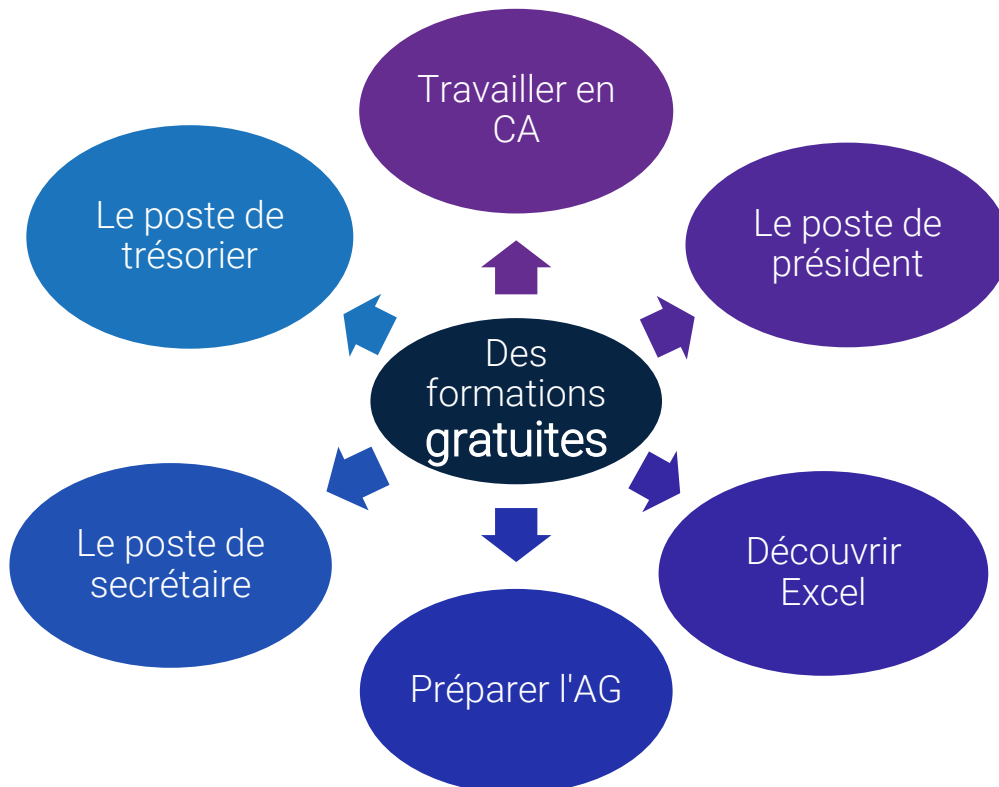
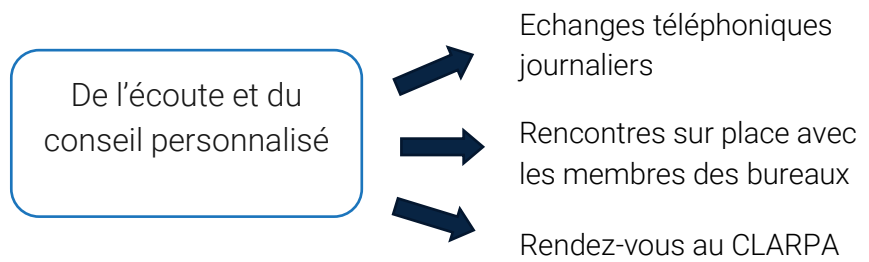
Président(e)

58 Hommes

56 Femmes

- 23% des clubs se situent dans les 3 pays de l'ouest du département
 - 39% des clubs se trouvent dans le pays Vannetais
 - 81% des clubs comptent moins de 100 adhérents
- C'est dans le pays de Redon que l'on trouve le plus grand nombre d'adhérents

Services aux clubs



La lettre d'information mensuelle à tous les clubs adhérents

- 103 participants pour 59 clubs ont suivi ces formations gratuites
- 6 thèmes différents sont proposés sur l'année dont 2 nouveaux en 2022, « découvrir Excel » et « travailler en CA »
- 11 lettres d'information par an

III. LA PREVENTION

8 ateliers pour 242 participants

Bienvenue à la retraite



41 participants

4 communes

« Nous avons créé un groupe WhatsApp et organisons une randonnée 1 fois par mois »

Osons le Bus



34 participants

9 communes

« C'était une belle mise en bouche, on a repéré, on reviendra pour se balader, aller au marché, ... »

Découverte du géocaching



5 participants

1 commune

« C'était super, je vais refaire le circuit avec mes petits-enfants. »

Découverte du vélo à assistance électrique.



12 participants

1 commune

« C'était l'occasion d'essayer et c'était super. J'ai envie d'en acheter un. »

Je prends du temps pour moi



12 participants

2 communes

« On a beau habiter la même commune, on ne se connaissent pas toutes. Je pense que l'on va se revoir entre nous. »

D-Marche



7 participants

1 commune

« Cela m'a encouragé à sortir plus que d'habitude », « je me suis rendue compte que je n'avais pas la bonne posture, maintenant j'ai moins mal au dos. »

Café connecté

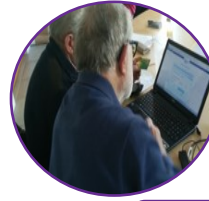


90 participants

5 communes

« On apprend toujours de nouvelles choses. », « On a plaisir à se retrouver tous les 15 jours. », « Je n'osai pas venir et quand j'ai vu l'ambiance cela m'a rassuré. »

Santé et numérique

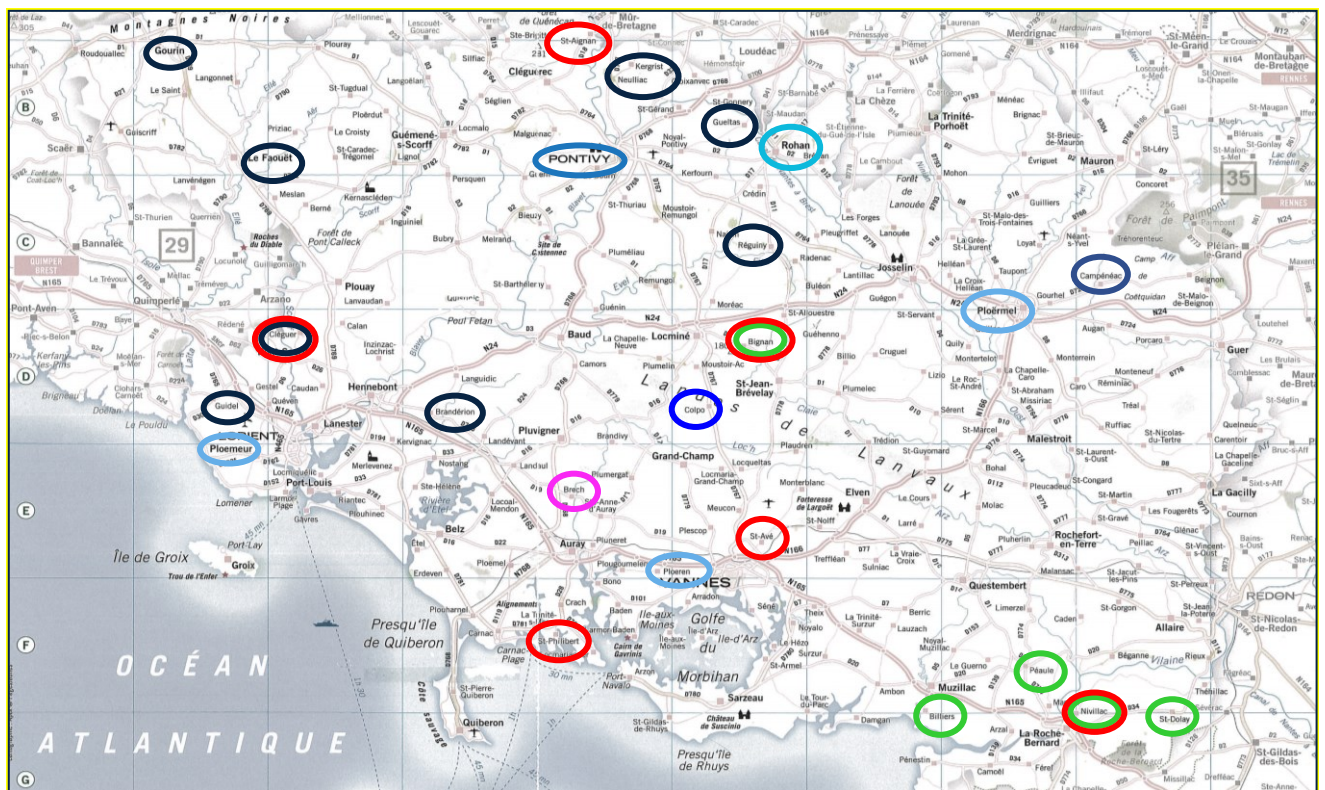


41 participants

6 communes

« J'ai appris plein de choses, maintenant je communique avec ma petite fille, par mail et par WhatsApp. »

Les secteurs d'intervention



- ➡ Bienvenue à la retraite
- ➡ Osons le bus
- ➡ Découverte du géocaching
- ➡ Découverte du vélo à assistance électrique
- ➡ Je prends du temps pour moi
- ➡ D-marche
- ➡ Café connecté
- ➡ Santé et numérique

IV. L'HABITAT INCLUSIF

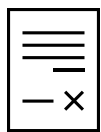
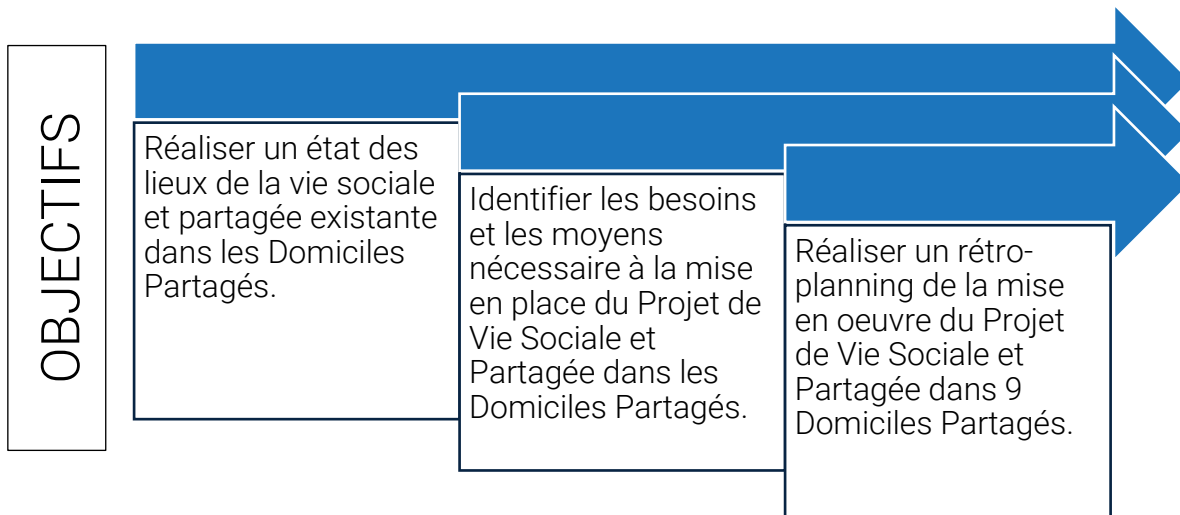
1) La mise en place du Projet de Vie Sociale et Partagée dans les Domiciles Partagés

Le Projet de Vie Sociale et Partagée a pour objectif de :

« Favoriser le « vivre ensemble », pour **limiter le risque d'isolement de publics parfois fragiles**. Il peut s'agir **d'activités de convivialité, sportives, ludiques ou culturelles**, effectuées au sein ou à l'extérieur de l'habitat inclusif. [...] Le projet de vie sociale et partagée, dès sa conception, doit intégrer la prévention de la perte d'autonomie d'une part, et d'autre part, l'anticipation des risques d'évolution de la situation des personnes.

Les 4 dimensions du PVSP :

- La veille et la sécurisation de la vie à domicile
- Le soutien à l'autonomie de la personne
- Le soutien à la convivialité
- L'aide à la participation sociale et citoyenne



7 conventions Forfait Habitat Inclusif signées avec l'ARS (Agence Régionale de Santé).

2 conventions Aide à la Vie Partagée signées avec le Conseil Départemental du Morbihan.



8 rencontres avec des assistant (e)s de vie coordinatrices et les responsables de secteur pour recenser les actions à mener.



7 échanges avec d'autres porteurs pour un partage d'expériences.

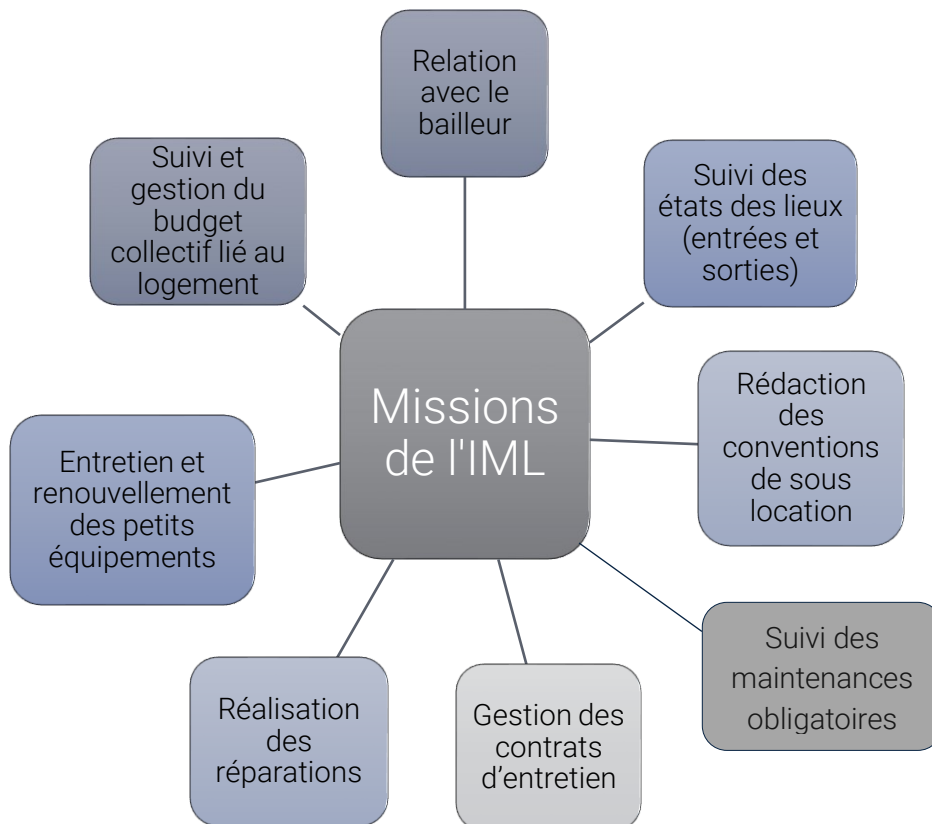
2) La reprise de Domicile Partagé en portage CLARPA

Au 1^{er} juillet 2022, le CLARPA a repris en portage complet 3 domiciles partagés :

- « L'oiseau bleu » à LE SOURN
- « La résidence des Iles » à ARRADON
- « La maison de Quélisoy » à LARMOR PLAGE

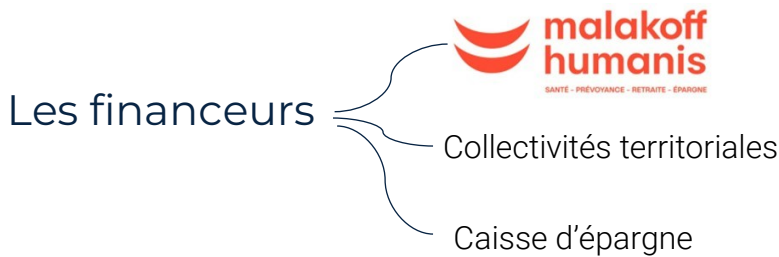
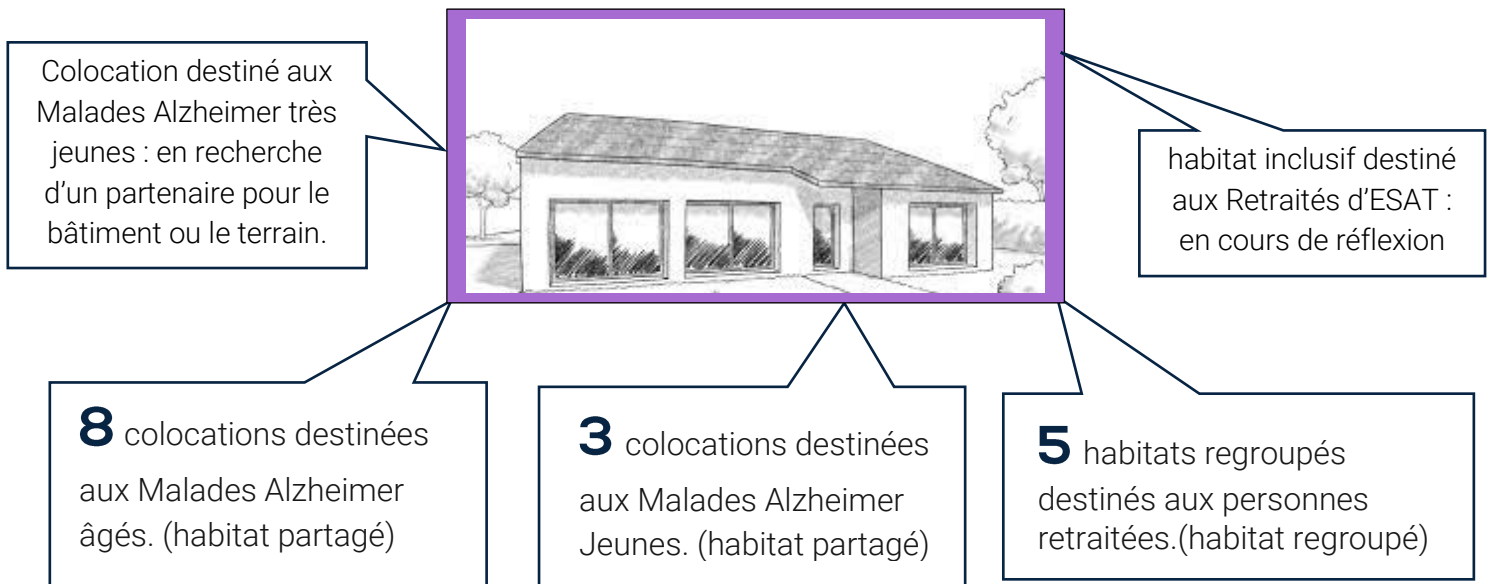
Missions en portage CLARPA

- Assurer les missions d'InterMédiation Locative (IML) (agrément obtenu en janvier 2022)
- Procéder au choix des dossiers d'installation
- Assurer un équilibre budgétaire



3) Les projets d'habitat inclusif à venir

Distinction entre l'habitat partagé (colocation) et l'habitat regroupé (petit ensemble de logements indépendants avec espace commun utilisables pour tous).

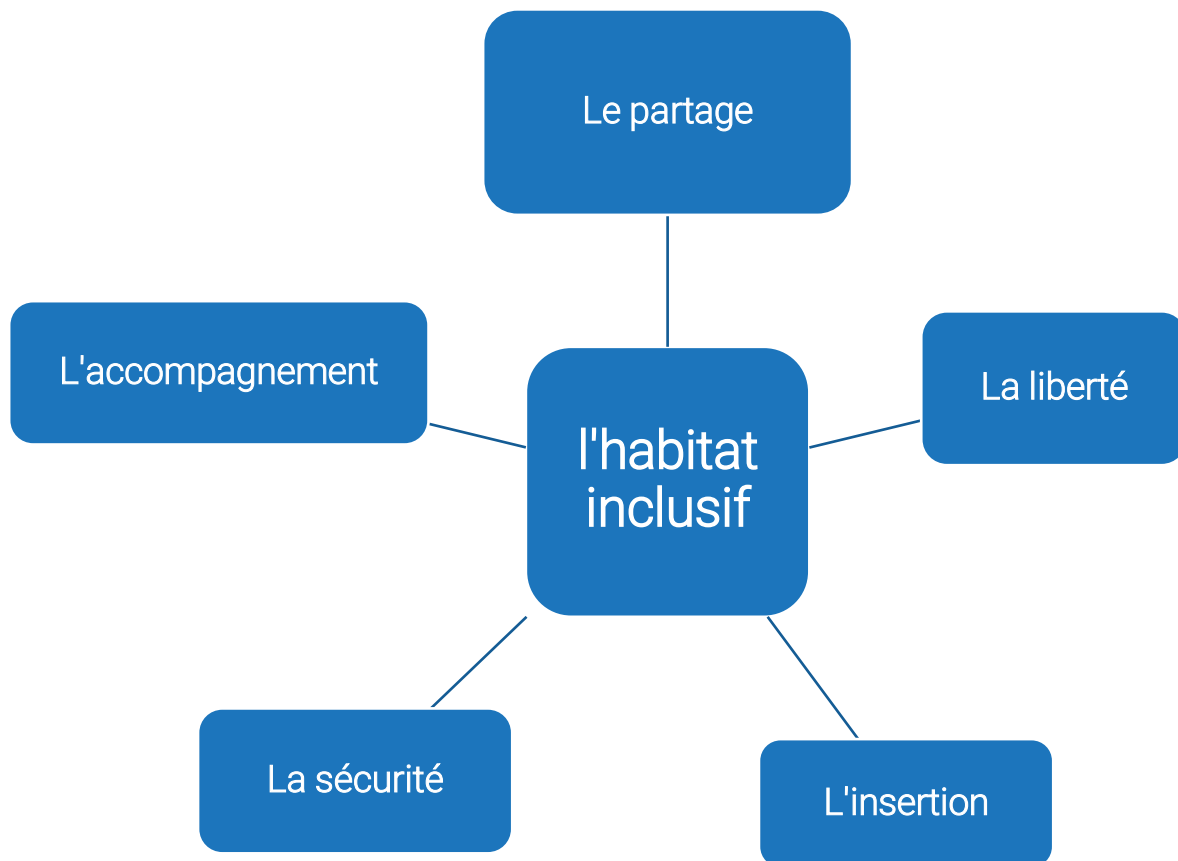


Les partenaires



25 rencontres avec les collectivités territoriales et les bailleurs sociaux.

Les valeurs des habitats inclusifs portés par le CLARPA



- **Le Partage** : Un habitat à taille humaine, permettant le partage de moments de **convivialité** tout en respectant les rythmes de chacun.
- **La liberté** : Le colocataire n'est pas accueilli, il est chez lui. **Libre choix** et respect des souhaits de chacun sont les lignes conductrices des habitats inclusifs portés par le CLARPA.
- **L'insertion** : Un habitat **ouvert** sur la commune en garantissant l'accessibilité et la proximité avec des services : marchés, commerces, loisirs tels que médiathèque, associations locales...
- **La sécurité** : Les professionnels présents **sécurisent** la vie à domicile et accompagnent les habitants dans les gestes de la vie quotidienne.
- **L'accompagnement** : Les auxiliaires de vie stimulent les colocataires, les incitent à **maintenir leurs capacités** intellectuelles, physiques, psychiques et sociales.

V. LA COMPTABILITE DES DOMICILES PARTAGES

Le service assure la comptabilité pour les colocataires vivant en Domiciles Partagés garantissant un partage équitable des charges entre les colocataires.

Les chiffres clés



45 Conventions avec les communes

3 Communes se sont rapprochées de notre association pour une reprise en portage CLARPA au 01/07/2022 : Arradon, Larmor Plage et Le Sourn



86 Réunions budgétaires



473 Conventions comptables avec les colocataires

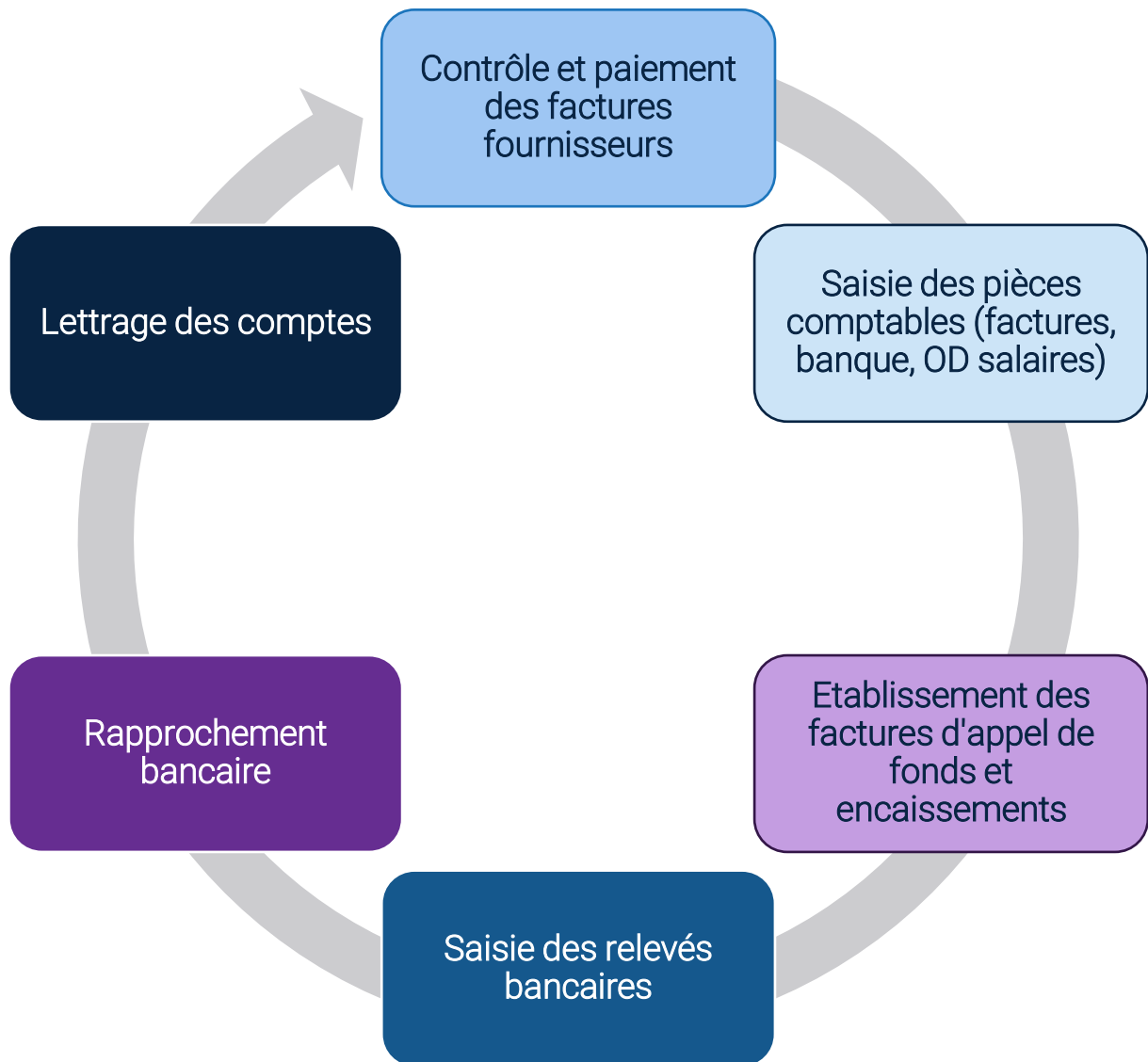


85 500 Lignes comptables saisies



11 250 000€ De budget

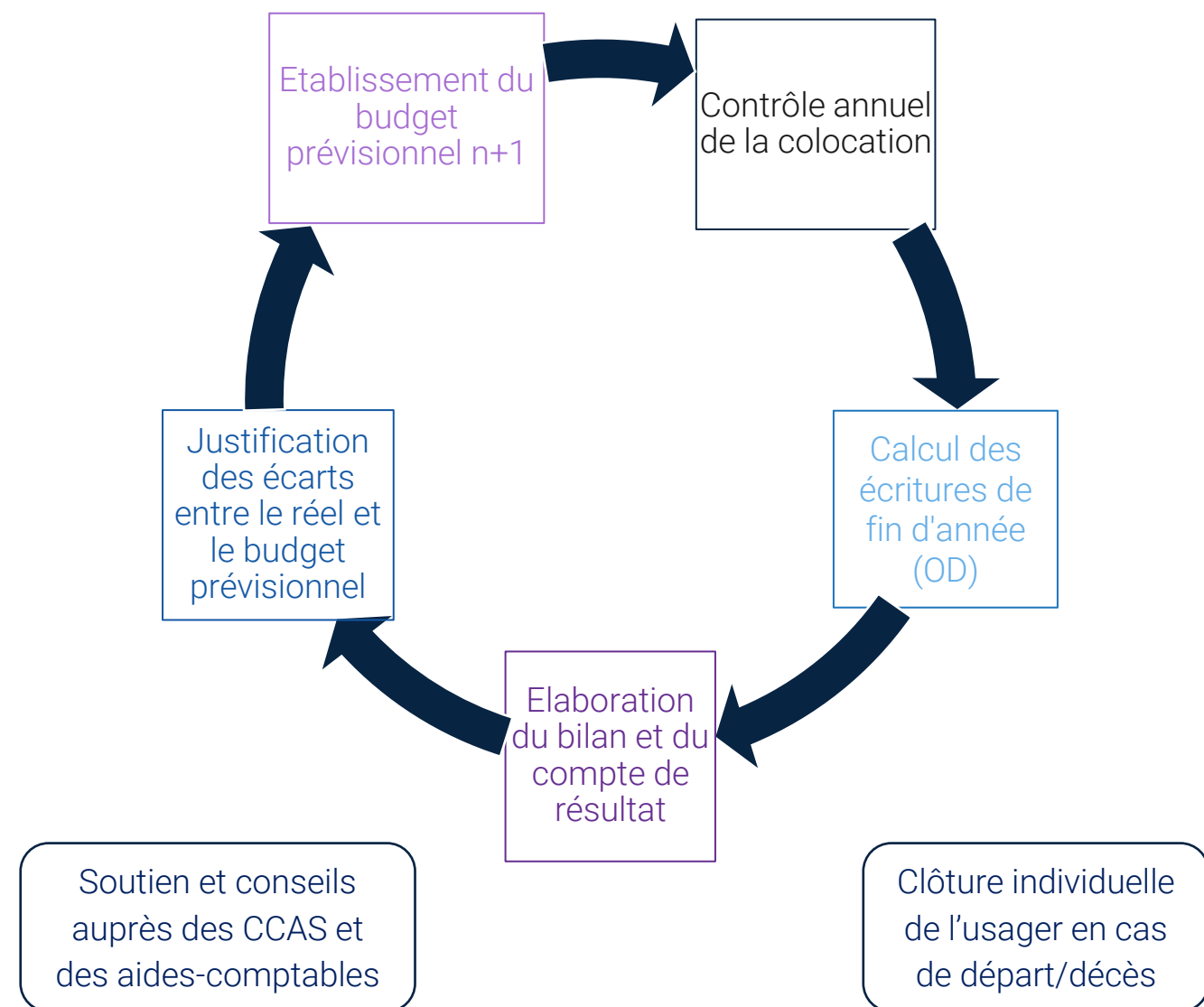
Le rôle des 3 aides - comptables



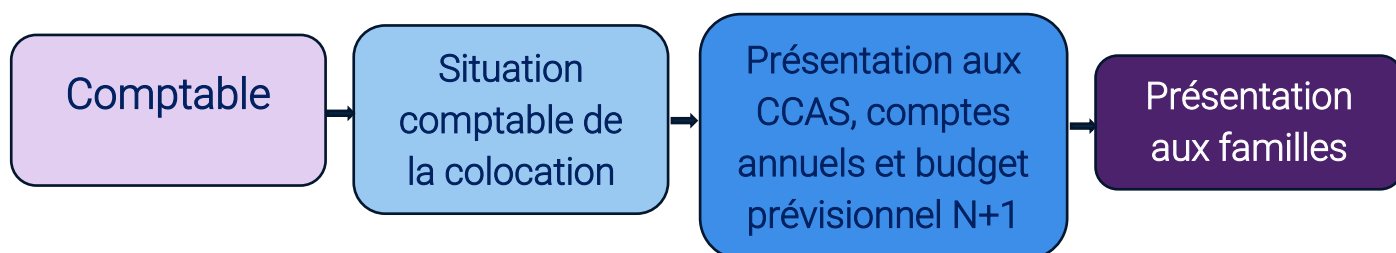
Traitement des anomalies

Relation avec le CCAS, les assistantes de vie coordinatrices, les usagers et les fournisseurs

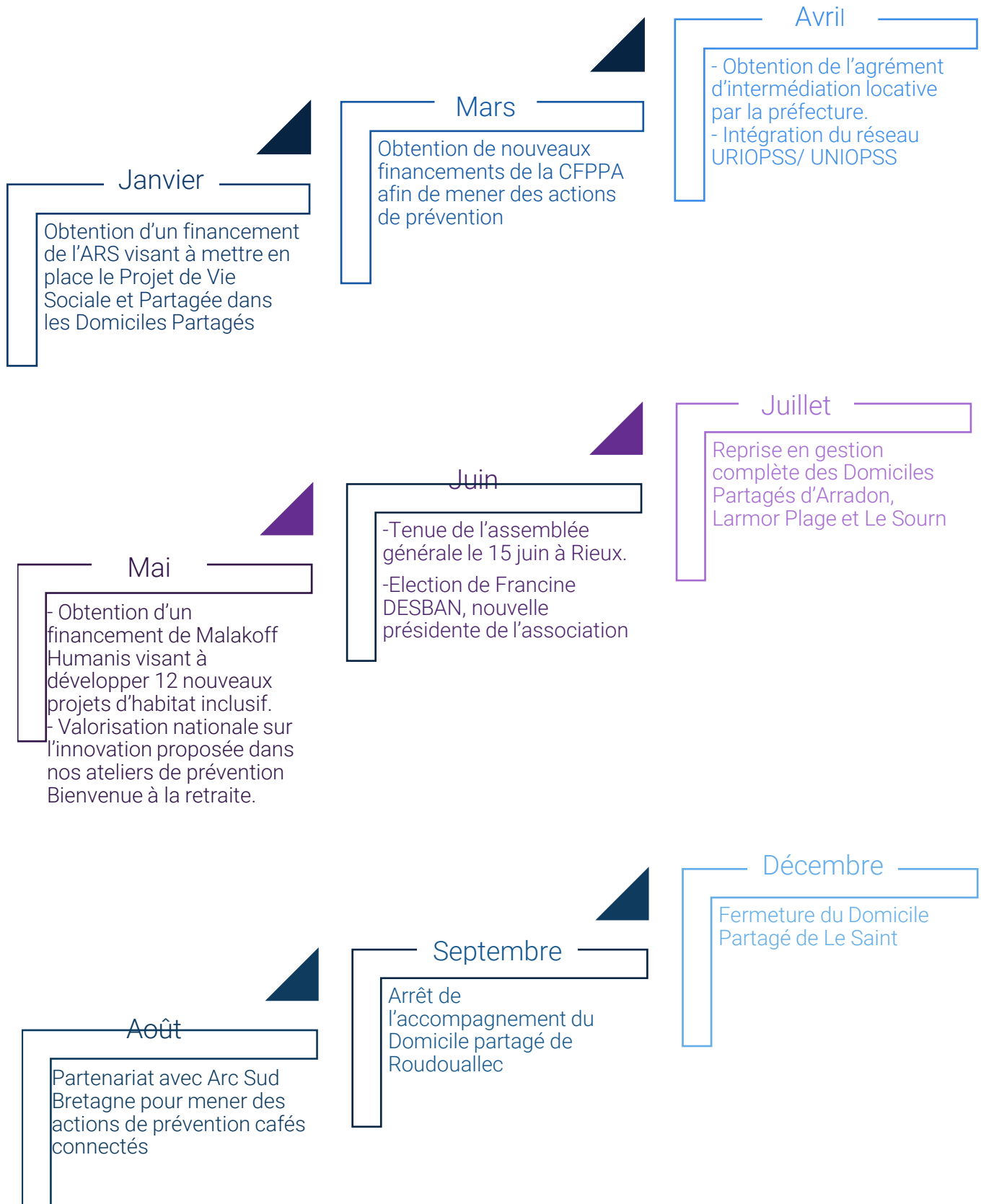
Le rôle des 2 comptables



Du comptable à l'utilisateur



VI. LES FAITS MARQUANTS



La communication

Notre travail avec l'agence de communication s'est poursuivi en 2022 avec la création de la charte éditoriale et la charte graphique. Ces chartes ont ainsi permis la création :

- d'un nouveau logo
- d'un nouveau site internet qui a été mis en ligne début 2023

Des flyers présentant les Domiciles Partagés ont été réalisés en fin d'année et ont permis dès janvier 2023 un envoi massif à 4000 prescripteurs du Morbihan (CCAS/Mairies, services de Tutelle, HAD, SSIAD, CH/SSR, cabinets médicaux, maisons et pôle de santé, EAS, plateforme de répit, cabinets infirmiers/infirmiers libéraux).

VII. LA REPRESENTATION DES USAGERS ET DES ORGANISMES

Représentation des retraités et personnes en perte d'autonomie

En 2022 le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie s'est réuni en février et en octobre.

Par ailleurs, nous sommes membres des Conseils d'Administration des organismes suivants : ASSAP ; France Alzheimer 56.

Adhérent au réseau URIOPSS/UNIOPSS, nous participons à la commission personnes âgées de l'URIOPSS Bretagne qui se réunit mensuellement.

Sur sollicitation de nos partenaires sociaux, nous participons à de nombreux groupes de travail sur les thèmes du maintien à domicile, de la prévention ainsi que de l'isolement social tel que :

- la commission mobilité de Pontivy Communauté
- le COPIL Technique Transport à la demande de Pontivy Communauté en étant présent aux 3 réunions de présentation et d'échanges.

Charte des aînés « Seniors et solidaires entre Blavet et Scorff »

Les rencontres du groupe de travail « lien social et citoyenneté » se sont clôturées en 2022.

MObilisation NAtionale de Lutte contre l'ISolement des Agés : MONALISA

Le CLARPA participe activement aux rencontres entre les professionnels et bénévoles, qui ont lieu 3 à 4 fois par an et fait parti de la commission « Organisation d'un temps fort ». L'objectif est d'organiser un temps fort en mai 2023 pour rassembler autour du sujet de la lutte contre l'isolement des aînés. L'objectif est de fédérer, échanger et partager les expériences.

Une réflexion émerge depuis début 2022 pour que ce collectif se constitue en association pour faciliter l'organisation des actions qui sont menées : formations auprès des bénévoles, temps d'échanges de pratiques, temps forts...

VIII. LES ORIENTATIONS 2023

- Poursuivre le travail engagé sur la communication
- Adapter l'accompagnement de la fédération à l'évolution structurelle des clubs de retraités
- Imaginer et déployer de nouvelles actions de prévention pour lutter contre la perte d'autonomie
- Poursuivre le développement des solutions d'habitat inclusif

REMERCIEMENTS

Nous remercions tout particulièrement le Conseil Départemental pour son soutien dans cette crise sanitaire sans précédent. Merci à lui de nous avoir permis de continuer à agir au service du maintien à domicile des Morbihannais.

Nous saluons l'engagement des bénévoles des clubs de retraités, ainsi que de nos bénévoles œuvrant dans le cadre de nos différentes actions de prévention de la perte d'autonomie, de l'isolement.

Nous remercions nos partenaires financiers, Malakoff Humanis, l'ARS, La CARSAT, le PDASR, pour leur confiance et leur important soutien financier.

Nous remercions nos partenaires financiers, que sont la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, la Mutualité Sociale Agricole, Bien vieillir Bretagne, à nos côtés depuis de très nombreuses années.